



SÉRIE INNOVATIONS PAFO-COLEAD : Innovations et succès des PME et organisations de producteurs africaines

SESSION N°14

Pratiques et innovations résilientes au changement climatique des PME agroalimentaires

Mercredi 30 août 2023, 12h00-14h00 UTC

En ligne ([Zoom](#))

Interprétation anglais-français-portugais disponible

1. Contexte

L'agroalimentaire est l'un des secteurs les plus vulnérables aux effets du changement climatique en raison de l'évolution des températures et des régimes pluviométriques. Cela pose plusieurs menaces pour la production agricole, l'accès aux marchés, la biodiversité et la sécurité alimentaire. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les cyclones ont un impact négatif sur la productivité agricole, la disponibilité de l'eau, la santé des sols, interrompent la production et augmentent le risque de maladies et de parasites, tels que les essaims de criquets pèlerins.

Avec le réchauffement climatique, les risques liés au changement climatique deviendront de plus en plus complexes et de plus en plus difficiles à gérer. L'insécurité alimentaire et l'instabilité en termes d'approvisionnement liées au climat devraient, par exemple, augmenter avec le réchauffement climatique. A cela s'ajoute des facteurs de risque non climatiques tels que la concurrence pour les terres entre l'expansion urbaine et la production alimentaire, les pandémies et les conflits.¹ L'imprévisibilité des précipitations et des changements de saison rend difficile la planification, y compris pour les petits producteurs, ce qui entraînera une baisse des rendements. L'adaptation des agriculteurs aux phénomènes météorologiques extrêmes entraînera également une augmentation des coûts sur plusieurs aspects, notamment la hausse des prix des matières premières, le déclin des marchés, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation des coûts d'assurance.

L'agriculture contribue également de manière significative au changement climatique et les pratiques non durables doivent être modifiées.

¹ GIEC, 2023 : [Résumé à l'intention des décideurs. In : Changement climatique 2023 : Rapport de synthèse. Rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Contribution des groupes de travail I, II et III au sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \[équipe de rédaction principale, H. Lee et J. Romero \(eds.\)\]. GIEC, Genève, Suisse, 36 pages.](#)

Le changement climatique impacte les petites et moyennes entreprises (PME) sur de multiples fronts. Les PME et les entrepreneurs doivent accroître leur résilience en vue d'une transition vers une économie à faible émission de carbone.

Les entreprises des pays en développement constatent de plus en plus le lien entre les risques climatiques et la survie de l'entreprise. Dans une récente enquête du Centre du commerce international (CCI) auprès de 1 360 PME d'Afrique subsaharienne, 68 % d'entre elles ont indiqué que les risques environnementaux étaient importants pour leurs activités. Seulement 54 % des entreprises interrogées dans les pays développés ont déclaré que le changement climatique posait des risques à court terme. Dans les pays en développement et les pays émergents, le pourcentage est considérablement plus élevé, allant de 68 % à 83 %.² Les entreprises qui exportent sont plus susceptibles d'investir dans l'adaptation au changement climatique. Dans l'enquête sur les PME en Afrique subsaharienne, 48 % des exportateurs investissaient dans des systèmes de prévention des inondations et d'autres mesures d'adaptation, contre seulement 39 % des non-exportateurs.³ Cela illustre que les PME actives dans les chaînes de valeur internationales renforcent leur résilience climatique.⁴ Alors que le changement climatique affecte les acteurs des chaînes de valeur, il peut aussi leur offrir de nouvelles opportunités et conduire à des innovations dans le secteur agroalimentaire.

2. Les actions requises pour établir des systèmes alimentaires intelligents face au climat

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a conclu le cycle de son sixième rapport d'évaluation en 2023. Ce dernier comprend six rapports sur divers aspects du changement climatique et de ses impacts, ainsi qu'un [rapport de synthèse](#). Le rapport offre des perspectives et des recommandations importantes aux décideurs politiques, à l'industrie et à la société civile pour lutter contre le changement climatique.

Parmi les options d'adaptation efficaces, on peut citer : l'amélioration des cultivars, la gestion et le stockage de l'eau à la ferme, la conservation de l'humidité du sol, l'irrigation, l'agroforesterie, l'adaptation communautaire, la diversification de l'agriculture au niveau de l'exploitation et du paysage, les approches de gestion durable des terres, l'utilisation de principes et de pratiques agroécologiques et d'autres approches qui fonctionnent avec les processus naturels. Les approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes, telles que l'écologisation des villes, la restauration des zones humides et des écosystèmes forestiers en amont, ont permis de réduire les risques d'inondation et la chaleur urbaine. Les options d'adaptation telles que la gestion des risques de catastrophe, les systèmes d'alerte précoce, les services climatiques et les filets de sécurité sociale sont largement applicables dans de multiples secteurs.⁵

Les principaux obstacles à l'adaptation sont le manque de ressources, de connaissances sur le climat, d'engagement politique, de recherche et/ou la lenteur, ainsi que le manque d'intérêt pour la science de l'adaptation. Il existe des disparités croissantes entre les coûts estimés de l'adaptation et les fonds qui y sont alloués. Le financement de l'adaptation provient principalement de sources publiques. Cependant, seule une faible proportion du financement mondial consacré au climat a été affectée à l'adaptation, alors qu'une majorité écrasante a été affectée à l'atténuation des effets du changement climatique.⁶

² Centre du commerce international. (2020). Perspectives de compétitivité des PME 2020. Genève, Suisse ; Groupe AXA et PNUÉ. (2015). Business Unusual : Pourquoi le climat change les règles pour nos villes et nos PME. Paris, France.

³ Centre du commerce international. (2021). Perspectives de compétitivité des PME 2021. Genève, Suisse.

⁴ Centre du commerce international (2022). [Du risque climatique à la résilience : Les petites entreprises dans les chaînes de valeur](#). Centre du commerce international, Genève, Suisse.

⁵ GIEC, 2023 : [Résumé à l'intention des décideurs](#). In : [Changement climatique 2023 : Rapport de synthèse. Rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#). Contribution des groupes de travail I, II et III au sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [équipe de rédaction principale, H. Lee et J. Romero (eds.)]. GIEC, Genève, Suisse, 36 pages.

⁶ *ibid.*

Il est essentiel que les PME et les entreprises adoptent des actions qui améliorent leur résilience aux effets du changement climatique et adoptent des mesures d'adaptation telles que des technologies économes en eau (irrigation au goutte-à-goutte dans l'agriculture, matériaux résistants aux inondations ou à la chaleur dans les usines et les bureaux, et protection contre les inondations pour les locaux de l'entreprise, tels que les vannes) et des panneaux solaires. L'utilisation de l'énergie géothermique et la modernisation de l'équipement électrique peuvent permettre à une entreprise de continuer à fonctionner lorsque des conditions météorologiques difficiles entraînent la fermeture des réseaux électriques.⁷ Les PME ont un rôle important à jouer dans la **transition vers une économie sobre en carbone**. Les PME qui s'engagent dans la voie du développement durable peuvent bénéficier d'un soutien par l'intermédiaire de financements verts.⁸ Plusieurs options d'atténuation, notamment l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'électrification des systèmes urbains, l'infrastructure verte urbaine, l'efficacité énergétique, la gestion de la demande, l'amélioration de la gestion des forêts, des cultures et des prairies, et la réduction des déchets et des pertes alimentaires, sont techniquement viables et deviennent de plus en plus rentables.

Les changements de régime alimentaire offrent de nouvelles opportunités aux entrepreneurs qui opèrent une transition vers des produits plus végétaux et, plus important encore, qui s'attaquent au gaspillage alimentaire. De nombreux entrepreneurs soutiennent l'économie circulaire en transformant les déchets alimentaires agricoles en ressources productives (biofertilisants, énergie renouvelable, etc.).

Une autre stratégie utilisée par les PME agricoles pour faire face aux impacts du changement climatique est la **diversification des cultures** qui peut réduire les vulnérabilités des PME agricoles en étant moins dépendantes d'une seule culture et en les protégeant des mauvaises récoltes liées au climat. La **transformation** est une solution qui permet aux PME locales de développer des produits alimentaires de qualité et à valeur ajoutée, tout en réduisant les pertes post-récolte et les déchets alimentaires tout au long de la chaîne de valeur et en générant des revenus supplémentaires.

Le changement climatique rendant les précipitations plus irrégulières et augmentant les risques d'inondations et de sécheresses, **il est d'autant plus important d'investir dans l'amélioration de la gestion et de l'infrastructure de l'eau**. Cela nécessitera des investissements constants dans les infrastructures, l'exploitation et l'entretien de l'eau, une gestion efficace des ressources en eau et un renforcement des cadres politiques et réglementaires. L'investissement dans les infrastructures vertes jouera un rôle considérable dans la fourniture de flux d'eau sûrs, propres et réguliers.

Le remplacement des sources d'énergie à forte intensité de carbone par des options **énergétiques vertes** contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre le changement climatique. L'accès aux technologies et infrastructures vertes devrait être facilité pour les PME et les entrepreneurs. Les PME peuvent contribuer à la mise en œuvre rapide de sources d'énergie renouvelables hors réseau, telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et d'autres sources, en particulier dans les zones rurales qui ne sont pas encore connectées au réseau national.⁹

La technologie et l'**agriculture intelligente**¹⁰ peuvent aider les petits exploitants à améliorer la santé des sols, à optimiser les intrants tels que l'eau et les engrais, les prévisions météorologiques, les produits de micro-

⁷ Centre du commerce international (2022). [Du risque climatique à la résilience : Les petites entreprises dans les chaînes de valeur](#). Centre du commerce international, Genève, Suisse.
Centre du commerce international. (2021). [Perspectives de compétitivité des PME 2021 : Empowering the Green Recovery](#).

⁸ Schaer, C. et Kuruppu, N. D. (2018). L'action du secteur privé en matière d'adaptation : Perspectives sur le rôle des micro, petites et moyennes entreprises. Partenariat PNUE DTU.

⁹ Daniel F. Runde, Conor M. Savoy, & Janina Staguhn. [Petites et moyennes entreprises, financement mixte et changement climatique en Afrique subsaharienne](#). 2021. CSIS Briefs.

¹⁰ Grâce à des algorithmes qui combinent des informations provenant d'images satellite, de séquences filmées par des drones, de prévisions météorologiques et de données provenant de capteurs placés dans le sol, les agriculteurs peuvent comprendre, jour après jour et champ après champ, l'état de leurs cultures et les intrants dont ils ont besoin.

assurance ou les diagnostics à distance des maladies. Les services d'information et de conseil sur le climat, qui permettent d'accéder à des informations météorologiques en temps réel et à des prévisions climatiques peuvent aider les PME à prendre des décisions en connaissance de cause et à planifier les risques potentiels.

De nombreuses innovations adoptées par les agriculteurs et les entrepreneurs ont prouvé qu'elles contribuaient au développement de systèmes agroalimentaires durables, comme l'**agriculture régénératrice** (des pratiques telles que la culture sans labour, l'absence de brûlage des chaumes et la plantation de cultures de couverture peuvent garantir que les plantes et le sol sont dans les meilleures conditions pour tolérer la sécheresse et les précipitations irrégulières) ; l'**agroforesterie et l'agroécologie** (système d'utilisation des terres qui intègre des arbres, des arbustes et des cultures sur la même terre pour créer un écosystème diversifié et résilient) ; l'**agriculture de conservation** qui minimise les perturbations du sol, maintient la couverture du sol et la rotation des cultures pour améliorer la santé du sol, la rétention de l'eau et le cycle des nutriments, tout en réduisant l'utilisation d'engrais synthétiques et de pesticides ; la **lutte intégrée contre les ravageurs** qui combine différentes méthodes telles que la lutte biologique, les pratiques culturales et la lutte chimique pour minimiser l'utilisation des pesticides et protéger l'environnement.

3. Voie à suivre

Les PME agroalimentaires jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire mondiale, mais leur vulnérabilité au changement climatique menace leur viabilité et pose des risques pour la sécurité alimentaire. L'adoption de pratiques résistantes au climat et de solutions innovantes est essentielle à leur survie et à leur réussite dans un climat changeant. Les gouvernements, les organisations internationales et les acteurs du secteur privé devraient collaborer pour offrir des incitations financières, des programmes de renforcement des capacités et un soutien politique afin d'aider les PME agroalimentaires à évoluer vers la résilience climatique. En investissant dans des pratiques durables et adaptatives, ces entreprises peuvent garantir un avenir plus durable et plus sûr sur le plan alimentaire pour tous.

Les petits exploitants, les entrepreneurs et les PME doivent avoir accès à la technologie, aux compétences, au financement et aux formations pour permettre aux innovations climatiques de se développer. Il est nécessaire de soutenir les incubateurs et les accélérateurs de technologies climatiques qui apportent un soutien aux entrepreneurs, les aident à développer un savoir-faire commercial, des relations avec le marché et des capacités techniques, et leur fournissent des conseils sur les sources et les procédures d'accès au financement.¹¹

Points clés pour la discussion :

- Quelles sont les principales innovations que les agriculteurs et les entrepreneurs développent et adoptent pour contribuer à la résilience climatique ?
- Quels types d'investissements sont nécessaires pour aider les entrepreneurs à contribuer davantage à l'adaptation et à la résilience climatiques ?
- Quelles incitations peuvent être offertes aux PME et aux petits exploitants pour qu'ils acquièrent les compétences techniques nécessaires pour contribuer à la résilience climatique ?

¹¹ CCNUCC. [Encourager les entrepreneurs à s'attaquer au changement climatique. Lutter contre le changement climatique par l'innovation](#). Tech Brief 12. 2018.

SESSION N°14

Pratiques et innovations résilientes au changement climatique des PME agroalimentaires

Mercredi 30 août 2023, 12h00-14h00 UTC

En ligne ([Zoom](#))

Interprétation anglais-français-portugais disponible

Programme

12h00-12h10 Introduction: *Dr. Babafemi Oyewole, Directeur Général, PAFO*

Modératrice : *Isolina Boto, Responsable Réseaux et Alliances, COLEAD*

12h10-13h00 Panel : succès d'acteurs de la chaîne de valeur qui soutiennent la résilience climatique

- *Peter Nyeko, Cofondateur, Mandulis Energy, Ouganda*
- *Frazer Handondo, Cofondateur, Forest Africa Zambia Ltd, Zambie*
- *Bruno Mweemba, Fondateur et Directeur Général, Panuka Farm, Zambie*

13h00-13h20 Commentateurs

- *Audrey S. Darko, Fondatrice et Directrice, Sabon Sake, Ghana*
- *Jack Maina, Directeur technique, Farmer Lifeline Technologies, Kenya*

13h20-13h50 Débat

13h50-14h00 Principaux points à retenir et conclusion

- *Jeremy Knops, Délégué Général, COLEAD*



Cet événement a été organisé dans le cadre du programme Fit For Market+ mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au Développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et l'Union européenne (UE).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE et de l'OEACP. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OEACP.